



COMMUNE DE MEYRARGUES

ARRÊTÉ DU MAIRE N°A2026-243SE  
en date du 04 Juin 2026

AUTORISATION DE LACHERS DE BALLONS

FPI/CD/JC/MB

Le Maire de la Commune de Meyrargues,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales dans ses articles L.2212-1, L.2212-2, L.2212-5 et L.2212-5 ;  
Vu le Code Pénal, notamment ses articles R.610-5 et 226-1 ;  
Vu le Code de l'aviation civile, notamment les articles D.133 et D.133.13 ;

--- 0 0 0 ---

Considérant la demande en date du 27 Mai 2026, présentée par Monsieur Alexandre LE ROHELLEC (Aero-Nautic Services & Engineering – 87 Avenue du Mistral – 13600 LA CIOTAT), pour des lâchers de ballons stratosphériques,

ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Alexandre LE ROHELLEC, représentant de l'Aero-Nautic Services & Engineering (87 Avenue du Mistral – 13600 LA CIOTAT), est autorisé à procéder à trois lâchers de ballons stratosphériques par semaine, le long de la DGCI – Départementale 96 à MEYRARGUES, **entre le mois de Juin et le mois de Juillet 2026 inclus, et selon les conditions météorologiques.**

**Article 2** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif auprès du Maire de Meyrargues et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille (31 rue Jean-François Leca, 13002 Marseille) ou par le site Télérecours citoyens ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication sur le site internet de la commune.

**Article 3**: Le présent arrêté entre en vigueur à compter de l'accomplissement des formalités légales et réglementaires requises pour le rendre exécutoire.

Monsieur le directeur général des services de la Commune et Monsieur le Commandant de la Brigade Territoriale de la Gendarmerie de Peyrolles-en-Provence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté dont ampliation est notifiée à Monsieur Alexandre LE ROHELLEC, représentant de l'Aero-Nautic Services & Engineering.

Par déléation,  
le directeur général des services  
de la commune de Meyrargues.

Érik Charles Delwaulle.



Le Maire,

Fabrice POUSSARDIN.

Publié sur le site internet de la commune

(<https://www.meyrargues.fr/rechercher-un-arrete/>) le :

03/06/2026

Le directeur général des services,  
Érik Charles Delwaulle.